

DEC25233DAJ

Décision du 4 décembre 2025 portant prolongation du mandat de Mme Christine ARGILLIER en qualité de Cheffe de département adjointe du Département AQUA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 26 octobre 2023 portant renouvellement des mandats de M. Mohamed NAAIM en qualité de Chef du Département AQUA et Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1473 AQUA - Département sciences des écosystèmes aquatiques, des ressources en eau et des risques associés pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la décision du 25 novembre 2024 portant prolongation du mandat de Mme Christine ARGILLIER en qualité de Cheffe de département adjointe du Département AQUA à compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 30 juin 2026, Mme Christine ARGILLIER, Directrice de recherche de classe exceptionnelle, est prolongée dans ses fonctions de Cheffe de département adjointe du Département AQUA.

Fait à Paris, le 4 décembre 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

